

La médiation par les pairs ou par les élèves (la formation des adultes référents)



Contexte/Identifications des besoins

*Depuis quelques années, apparaissent de nouvelles problématiques spécifiques aux jeunes ou du moins à une partie de la population jeune dues à l'urbanisation galopante sur l'agglomération nouméenne, la transformation des modes de vie, les besoins exponentiels de consommation, le creusement des inégalités sociales... Cela se retranscrit au sein des établissements scolaires par une impulsion de la violence, sous toutes ses formes, de manière croissante (en termes de fréquence et d'intensité). La gestion des conflits durant les temps scolaires devient nécessaire et requiert une dimension éducative. Un besoin nouveau d'accompagnement spécifique se dessine. Les chefs d'établissement ont besoin de plus en plus d'aides techniques et pédagogiques, pour eux-mêmes et leurs équipes.

*La médiation scolaire c'est une manière de résoudre des conflits du quotidien en dehors des adultes entre 2 ou 3 élèves par l'intermédiaire d'élèves médiateurs qui vont les aider à trouver une issue positive à leur problème pour chacun des protagonistes.

*Les conflits, les jeunes en vivent quotidiennement. On sait que le conflit fait partie de la vie et c'est à tort que l'on donne au terme « conflit » une connotation négative. Les moyens utilisés pour y faire face sont souvent déficients. Ce sont les conflits mal ou non traités qui dégénèrent vers la violence avec les mots blessants, les gestes provocateurs et les coups. Apprendre à gérer sainement les conflits ne s'improvise pas. C'est un apprentissage qui n'est pas nouveau dans les pays anglo-saxons. En effet, dès les classes primaires les jeunes s'initient à une meilleure perception d'eux-mêmes et des autres, ils apprennent à développer créativité et maîtrise de soi pour trouver d'autres alternatives au conflit. La vie scolaire est rythmée par les difficultés de communication, la confrontation des différences et la violence qui en découle. Elle se tourne aussi bien vers les autres que contre soi : incivilités, insultes, racket, agressions physiques, drogue, suicide, incendie... L'échec scolaire en est une des conséquences majeures.

*Une éducation à la citoyenneté doit donner aux élèves des outils pour que les conflits qui existent dans les établissements scolaires comme dans toute société humaine ne soient pas traités par l'affrontement, voire les coups, l'absentéisme, l'exclusion, la maladie. La médiation constitue une méthode privilégiée de gestion des conflits puisqu'elle permet aux jeunes de se responsabiliser, de s'autonomiser et de prendre leur place en tant que citoyens.

*En résumé, cet outil à caractère préventif passe par la formation d'adultes référents et permettra de mieux gérer la

	<p>violence dans l'établissement. Au niveau de la Nouvelle-Calédonie, développer ses compétences auprès du personnel enseignant permettra par la suite de former des jeunes à la médiation, à la citoyenneté, au respect des différences et au vivre ensemble. Des passages incontournables pour bâtir le destin commun promu dans l'Accord de Nouméa.</p>
Objectifs/Contenu	<ul style="list-style-type: none"> *Comprendre les mécanismes des conflits. *Etre en mesure de déterminer la pertinence d'une intervention et différencier les situations. *S'approprier l'attitude du médiateur : ni juge, ni celui qui donne des solutions. *Développer ses compétences relationnelles. *Acquérir les techniques de médiation et d'écoute active.
Modalités	<p>Contenu théorique de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> *La gestion des conflits. *Le cadre de la médiation : neutralité, impartialité, confidentialité. *Le processus de la médiation. *L'éthique du médiateur. *Les compétences du médiateur : écoute, patience, non jugement, discrétion, empathie... *Créativité et travail de la coopération.
Public	<ul style="list-style-type: none"> *Niveau 1 et 2 (débutants) : ouvert au personnel enseignant du premier ou second degré de l'enseignement privé. *Niveau 3 (confirmés) : réservé uniquement aux stagiaires ayant participé au niveau 1 et 2 en 2020.
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> *Minimum 8 et maximum 12 pour le niveau 1 et 2. *10 pour le niveau 3 (déjà ciblé).
Intervenant	<p>Mme Laurène CASSAGNE, Médiatrice/formatrice en médiation (diplôme universitaire Paris 5 « Gestion des conflits-médiation »).</p>
Date et durée	<ul style="list-style-type: none"> *Niveau 1 : 2 jours. *Niveau 2 : 2 jours. *Niveau 3 : 1 jour.
Lieu	<p>Nouméa.</p>
Observations	<p>Méthode pédagogique qui s'adosse à la « Communication bienveillante » et au programme de « Génération médiateurs ».</p> <p>La formation de niveau 1 et 2 est ouverte à tous et est indissociable l'une de l'autre, c'est-à-dire qu'il faut d'abord participer au niveau 1 avant de s'inscrire au niveau 2. La formation de niveau 3 est quant à elle uniquement réservée aux 10 participants de la formation de 2020.</p>
Référent & contacts	<p>M. Stevens GUILLEMAIN DEF de la DDEC ☎ 93 13 69 ✉ stevens.guillemain@ddec.nc</p>